



L'éthique du Volontariat (suite) :

Le volontariat procède d'un désir de se rendre solidaire des autres, d'une capacité d'éprouver du plaisir dans le travail choisi, d'une possibilité de disposer de soi. Lorsque des candidats volontaires présentent leurs services à un organisme (à une association, à une institution de soins) ils sont interrogés sur leurs motivations, et répondent en général qu'ils souhaitent aider les autres et, ce faisant, se rendre utiles, faire quelque chose. (Aucune de ces motivations ne manque de vérité). Mais peut-être est-il nécessaire de souligner qu'il y a deux manières de vouloir «aider» bénévolement les autres : par dévouement et par solidarité. Le volontariat s'inscrit et se définit dans la solidarité, ce qui ne signifie pas que le dévouement n'y soit pas présent aussi.

La solidarité donne à ceux et celles qui ont besoin d'aide de se sentir dans une relation égalitaire avec l'aidant. C'est-à-dire de se sentir écoutés, reçus, accompagnés sans obligation de signer une dette de gratitude. Ils ne doivent rien à celui ou à celle qui les ont aidés, même si, grâce à leur intervention, ils souffrent moins, voire ont trouvé une solution à leur mal. La solidarité permet de rejoindre l'autre là où il en est avec sa vie, avec lui-même, avec ses espoirs et ses désespoirs, et l'y rejoindre non par devoir de charité, mais par désir de charité, ce qui donne à ce terme désuet pour les uns, controversé pour les autres, une signification combien plus véridique. En effet, il est une déviation des notions de dévouement et de charité avec laquelle le volontariat ne saurait s'accorder une certaine manière, sous prétexte de dévouement, de faire de la personne aidée l'obligée de l'aidant et de ce dernier un saint parmi nous!

Le volontariat requiert un engagement.

L'engagement, qu'est-ce à dire pour des personnes volontaires dont le travail est censé échapper aux contraintes de l'obligation ? Dans les organismes sociaux et caritatifs, dans les associations pour l'accompagnement des malades et des mourants, dans les institutions de soins, bref partout où l'apport des bénévoles est nécessaire et bénéfique, la notion d'engagement devient indispensable. Car comment poursuivre un programme d'activités avec des volontaires dont l'état d'esprit relèverait de l'amateurisme ? C'est dire que si le volontariat échappe aux contraintes du donnant-donnant, il n'échappe aucunement aux contraintes de l'engagement dans la voie choisie. La liberté de choisir son mode et son temps de travail implique l'obligation morale de s'engager avec sérieux et continuité. C'est d'ailleurs la notion d'engagement qui permet et protège un volontariat efficace, donc utile ; compétent, donc humain.

En des moments de fatigue et de lassitude auxquels n'échappent pas plus les volontaires que les professionnels, d'aucuns pensent non sans raison qu'à défaut de rémunération matérielle, des encouragements et une reconnaissance du travail accompli seraient bien mérités. La gratuité ne trouve pas toujours sa récompense, et qui peut se targuer d'y renoncer complètement ? C'est ici que se pose la question du plaisir qui accompagne ou devrait accompagner toute démarche bénévole. Un plaisir qui relève de la valorisation et de la satisfaction que, très légitimement, tout volontaire attend dans l'engagement auquel il a consenti.

Mais le plaisir, c'est aussi quand les satisfactions se font rares, de s'appuyer sur un bonheur personnel indépendant des apports extérieurs. Autrement dit, aimer ce que l'on est dans ce volontariat-là, aimer ce que l'on y fait, **aimer ce que l'on y donne de soi doivent suffire au plaisir** d'être volontaire..

Faute d'éprouver ce plaisir personnel, le volontaire doit se demander si ce type d'engagement est bien celui qui convient à sa personnalité, à son style de vie, à son âge, à ses goûts.

A la question de savoir quelles sont les qualités requises pour le volontariat qui s'exerce en institution hospitalière ou au domicile du malade, les bénévoles évoquent:

- La discrétion souvent nommée en premier lieu, appelée aussi le consentement et le devoir de réserve. Savoir entrer dans la vie de quelqu'un ou d'une famille (à domicile surtout) sur la pointe des pieds, en sortir de la même façon,

- Le respect des personnes omniprésent dans les réponses apportées par les volontaires, le respect des différences, des croyances mais aussi et d'abord le respect de comment chaque malade traverse personnellement sa maladie, le respect de comment chaque famille vit son épreuve.

- L'intelligence du moment ou de la situation, ce qui exige du doigté et de l'intuition.

- La capacité de se remettre en question, de travailler en équipe, de laisser à d'autres le travail commencé par soi ou de le reprendre là où ces autres l'ont laissé.

- L'écoute attentive (une écoute écoutante disait quelqu'un) qui se fait sans activisme, sans dogmatisme, sans directivité.

- Une manière d'aller vers l'autre sans avoir besoin de se rendre utile à tout prix, ce qui serait une manière subtile de l'emprisonner !

- L'acceptation de nos fragilités, de nos impuissances, de nos frustrations.

Et s'il arrive que d'aucuns regrettent une certaine rivalité entre soignants professionnels et volontaires au sein de l'institution hospitalière, une infirmière témoigne de ce que *«la présence des bénévoles renforce la sécurité du malade et diminue le stress de l'infirmière. Si l'atmosphère paisible et tranquille du service est souvent appréciée, la présence des bénévoles y est pour beaucoup.»*

L'oreiller mieux mis, l'eau de Cologne à portée de main, la photo bien tournée vers soi, le robinet et son goutte à goutte énervant arrêté, le soleil qui gêne tamisé, l'instant ressourcé... Le travail du volontaire ? Un travail informel mais qui met de la vie jusqu'à la fin de la vie, de manière exceptionnelle.. .
